

Afrique de l'Ouest: les conditions de la relance de la coopération

Bernard Founou-Tchuigoua*

L'ensemble formé par l'Afrique occidentale et centrale comprend vingt-deux Etats. C'est la région d'Afrique où le terme de balkanisation est le plus approprié.

Dans la région, les politiques d'expansion capitaliste et de modernisation des années 1960 à 1980 avaient produit une modernisation sociale plus massive que ne l'avaient jamais envisagée les pouvoirs coloniaux. Mais les structures économiques héritées de la colonisation (économie de traite) n'étaient pas remises en cause réellement. Plus précisément les mouvements susceptibles d'amorcer une accumulation autocentrée (UPC au Cameroun, MNC au Zaïre, PCC au Ghana) avaient été systématiquement écartés du pouvoir. C'est pourquoi au début des années 1980, la base économique était partout agricole extensive et que la spécialisation agricole ou minière ne souffrait pas d'exception. Selon la classification pourtant très superficielle de la Banque mondiale, la région ne comportait que cinq pays à revenu intermédiaire en 1992, le Cameroun, le Congo et le Gabon exportateurs de pétrole, la Côte d'Ivoire et le Sénégal. Les autres étaient dans la catégorie de «pays à faible revenu».

Il n'est pas étonnant que l'ajustement à la mondialisation néolibérale et à la fin de l'affrontement Est-Ouest, ait produit des résultats catastrophiques. De 1980 à 1992, la croissance annuelle du PNB/hab a été négative sauf au Burkina Faso (1,1 pour cent) et au Tchad (3,4 pour cent), sans les faire décoller de la liste des pays «les plus pauvres du monde». Malgré ce désastre, l'Occident prélève une rente sur la région sous forme de service de la dette qui absorbe plus de 25 pour cent des recettes d'exportation (près de 5 pour cent du Produit national brut (PNB)) des cinq pays les plus peuplés. Entre 1980 et 1992, l'encours de la dette extérieure des «meilleurs élèves» du FMI (Ghana, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Sénégal) a doublé, tandis que celui des mauvais élèves a triplé (Cameroun), quadruplé (Nigeria) ou n'est même plus publié (Zaïre, Liberia). Ces prélèvements ou ces obligations de transfert massif, alors que la productivité diminue, n'entraînent pas seulement la (re)paupérisation des couches populaires, mais une véritable crise de reproduction de la classe moyenne. Dans certains cas, cette crise a déjà provoqué la déliquescence de l'Etat (Zaïre, Liberia, Sierra Leone) et partout «l'ouverture démocratique» symbolisée par la fin des partis uniques

pousse à la décentralisation des pouvoirs. L'ethnisme et l'intégrisme religieux trouvent aussi des terrains propices dans les classes moyennes en désarroi.

Les régions d'Afrique occidentale et centrale n'ont pas d'avenir dans l'ajustement à l'économie mondiale néolibérale. Contrairement au discours de la Banque mondiale, la privatisation et la libéralisation économique n'y entraîneront même pas l'imitation du modèle d'industrialisation est-asiatique qui sacrifie l'équité sociale et la démocratie sur l'autel de la compétitivité. Notre projet se situe au delà de l'ajustement. Trois axes de recherches et de débats avaient été retenus: (a) l'approche théorique et méthodologique, (b) la thématique transversale formée de cinq sous thèmes: l'adaptation de la théorie de l'unité africaine au nouvel ordre mondial dominé par la tripolarisation; les bases d'une agriculture régionale autocentrée; le potentiel de l'autonomie énergétique et métallurgique; le travail sur la technologie, la recherche et l'enseignement supérieur. Le texte traite seulement de l'Afrique de l'Ouest qui couvre l'espace de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

Approche théorique et méthodologique

L'économie mondiale et les défis de la régionalisation au Sud

Jusqu'à la fin des années 1960, l'accumulation capitaliste était autocentrée dans les pays industriels, malgré l'intensification sans précédent des échanges entre le Japon, l'Amérique du Nord et l'Union européenne. Depuis lors, l'interpénétration des capitaux et même des systèmes productifs s'est très vite développée. Ainsi s'est mise en place une économie mondiale dominée collectivement par l'interpénétration «tripolaire».

Il s'agit d'un concept ambigu qui ne prend sa pleine signification que dans des perspectives théoriques et politiques précises qui définissent sa finalité et ses modalités de fonctionnement. Il n'est pas une dynamique comparable à la «tripolarisation». Au contraire chacun des trois pôles cherche à former une «région Nord-Sud»: l'Accord de libre échange Nord-Américain (ALENA) autour des USA; l'Asie de l'Est autour du Japon-USA; l'Afrique sub-saharienne et l'Afrique du Nord autour de l'Europe de l'Ouest. Ce n'est pas dans le cadre de cette régionalisation Nord-Sud que les défis seront relevés. Qu'est-ce donc que la régionalisation?

Pour l'idéologie néolibérale, la seule régionalisation acceptable est celle qui s'inscrit dans la formule de «marché commun» ouvert sur l'économie mondialisée qui lui dicte les critères de rationalité dans l'accumulation. Elle limite le champ de la politique communautaire à la réduction de ses entraves visibles à la libre circulation des marchandises et des capitaux. Dans cette conception, il n'y a pas de différence d'objectifs entre la régionalisation inter-centres, centres-périphéries et intra-périphériques. En effet l'essentiel est dans l'intensification des échanges intra-régionaux et mondiaux, puisque

l'hypothèse implicite est que pour toutes les économies du globe, la croissance est toujours désirable indépendamment de la perspective durable ou éphémère, paupérisante ou enrichissante pour les couches populaires dans laquelle elle s'inscrit.

Nous avons soutenu à l'encontre de l'économisme néolibéral, que pour le tiers monde, la régionalisation ne vise pas la maximisation du taux de croissance du produit ou des parts de marché, mais à réaliser un développement qui contient dans ses prémisses l'éradication de la pauvreté, du chômage et de l'exclusion sociale, la démocratisation des sociétés et la protection de l'environnement. Elle est une des conditions que le Sud doit remplir pour amener les centres à s'ajuster aux exigences de ce développement d'essence humaniste et à accepter la formation d'un système mondial polycentrique parce que formé de régions certes inégalement développées en forces productives, mais entretenant entre elles des relations d'interdépendance négociées qui tiennent compte de cette inégalité.

Après la Deuxième Guerre mondiale, la mondialisation de l'industrialisation a produit un tiers monde activement intégré dans le système industriel mondial et malheureusement un quart monde marginalisé. Cependant la régionalisation reste nécessaire pour les deux sous-groupes car la formation d'un tiers monde actif ne met pas fin à la polarisation et cela pour plusieurs raisons qui sont autant de défis à relever.

Le défi du protectionnisme commercial

Au Sud, la régionalisation n'a de sens que dans le cadre d'une industrialisation qui vise autant à satisfaire les besoins de consommation des couches populaires, qu'à assurer un degré d'autonomie relative. L'idée que la promotion de l'exportation peut être une stratégie pour l'ensemble des pays du Sud, prônée par les idéologues néolibéraux, est déjà récusée par les centres qui recourent au protectionnisme visible ou à sa menace en introduisant dans le traité de l'OMC des clauses de sauvegarde sur le «dumping social», sur l'environnement, etc.

Quelques pays du tiers monde — Chine, Inde, Indonésie, Brésil, par exemple — peuvent tenter l'industrialisation autocentrée; mais la régionalisation en vue de développer les échanges commerciaux Sud est nécessaire dans la majorité des cas. Les formules doivent être souples et adaptées.

Le défi du monopole dans le domaine financier

Du début du capitalisme moderne au XVI^e siècle jusqu'aux années 1980, l'Etat avait le monopole de la gestion monétaire, et pour l'essentiel, les marchés de capitaux étaient nationaux dans les pays du centre. C'est à ce monopole national que les Etats de la périphérie ont aspiré dans leur projet de construction nationale. La connexion des capitaux, la dérégulation des transferts, la fusion entre les marchés monétaires et financiers s'inscrivent

dans un contexte monétariste extrême, dans la mesure où les Etats sont dépouillés de leur capacité de mener des politiques monétaires. Désormais ce sont les «banques centrales indépendantes» des USA, de l'Allemagne et du Japon qui sont chargées de veiller à ce que les taux d'intérêt soient positifs. Les autres Etats n'ont plus que le pouvoir de dévaluer.

Incapables d'assurer le service de la dette dont l'encours approche le chiffre faramineux de 2.000 milliards de dollars américains, les pays du tiers monde continuent d'emprunter à des taux supérieurs qui s'apprécient inexorablement par rapport aux leurs. Ici se trouve un des mécanismes de base de l'endettement perpétuel et donc de la polarisation. Le processus devient diabolique pour la plupart des pays du quart monde non exportateurs de pétrole, qui deviennent insolubles malgré les rééchelonnements. Les pouvoirs compradores perdent alors tout contrôle sur la gestion de l'économie; au mieux, ils appliquent scrupuleusement les instructions qu'édictent la Banque mondiale, le FMI, pour le compte du G7.

Le défi du monopole technologique

L'interpénétration tripolaire se traduit par la compétition et la coopération dans le domaine de la recherche/développement concernant aussi bien les nouveaux produits que les nouveaux procédés, les nouvelles branches de la production et bien entendu les nouvelles techniques de gestion industrielle.

L'entrée dans ce domaine hautement protégé est conditionnée par l'existence d'installations matérielles et de ressources humaines qui exigent la mobilisation de ressources financières si énormes que, dans certains secteurs, bien de pays du centre s'en remettent aux USA et aux pays du G7 pour certaines recherches décisives. Comme les centres ne sont pas disposés à mettre les technologies même banalisées à la disposition du tiers monde, et la robotisation qui est au coeur du progrès de la productivité n'est pas nécessairement adaptée aux sociétés où le sous-emploi est endémique, la régionalisation s'impose pour accroître la capacité d'importer, de reproduire, d'adapter et de produire la technologie. Elle ne doit pas être un appendice de la régionalisation Nord-Sud mais un projet d'autonomie dynamique.

Le défi sur le contrôle des ressources naturelles

Certes, les centres ont toujours décidé du *timing* et du système d'exploitation des ressources, notamment minières et pétrolières, du tiers monde et ont toujours payé la rente la moins élevée possible. Mais l'interpénétration trilatérale accroît considérablement leur capacité de la faire aujourd'hui. Ils l'ont montré principalement à propos du pétrole; d'abord ils ont réussi à éviter que les pays de l'OPEP se renforcent comme un cartel susceptible de procéder à des augmentations unilatérales du prix du pétrole comme en 1973-74 et en 1979, ensuite, ils ont réussi en écrasant l'Irak et en faisant de l'Arabie Saoudite et du Koweït des protectorats américains, à exercer un contrôle direct sur le pétrole arabe.

La régionalisation a pour objectif dans ce domaine de mettre réellement les ressources au service du développement durable parce qu'auto-centré. Ce qui ne veut pas dire qu'il s'agira d'étrangler l'économie mondiale, mais de créer les conditions de négociations réelles avec d'autres régions. Au départ, un accent particulier doit être mis sur la cartellisation et la nécessité de développer un appareil industriel et une capacité technologique qui permettent d'éviter la spécialisation primaire.

Le défi de la communication et de l'information.

La tripolarisation renforce le monopole des centres sur les communications et l'information et la production de «divertissements». Or ces deux dernières sont systématiquement biaisées contre le tiers monde. Le monopole dans ce domaine permet aux pays développés de dépolitiser l'opinion dans le tiers monde et de dévaloriser les productions culturelles locales.

Cependant la régionalisation ne permettra de relever le défi qu'à une condition: la démocratisation de la société et l'ouverture culturelle; cela peut d'ailleurs se faire sans que le monopole de l'Etat soit nécessairement remis en question. Il est vital pour le tiers monde d'exiger des clauses d'exception culturelle, sans pour autant accepter les thèses de la «spécificité culturelle», qu'inspire le culturalisme pour qui la culture est une catégorie ahistorique.

Le défi de la sécurité extérieure

La domination tripolaire a une dimension stratégique que l'on néglige souvent. Elle ne s'exerce pas seulement par le monopole de l'armement de destruction massive, elle s'exerce aussi par la capacité de provoquer des conflits locaux ou de les entretenir selon la doctrine des «conflits de basse intensité». De ce point de vue, les sociétés du tiers monde sont en général caractérisées par la diversité ethnique, religieuse et par des disparités régionales souvent insupportables. Lorsqu'elles recourent des clivages culturels et/ou historiques, elles sont très vulnérables.

La régionalisation permettra entre autres de signer des accords de non-agression avec d'autres régions du monde et de consacrer les efforts sur la résolution des conflits intra-régionaux. La lutte pour le désarmement nucléaire sera sans doute plus efficace dans ce nouveau contexte même si la libéralisation du marché des armes ne pousse pas dans cette direction.

Le néopanafricanisme et son application à l'Afrique occidentale et centrale

Le néopanafricanisme

En tant qu'idéologie de l'unité africaine, le néopanafricanisme (NPA) n'est que l'actualisation du panafricanisme et même dans les tentatives de la mettre en oeuvre, comme le montre par exemple la formation de la Fédération Ghana-Guinée-Mali sous l'impulsion de Nkrumah. Le thème de l'Égypte antique nègre, devenu un mythe fondateur de l'unité africaine, a été

propagé à partir du Sénégal par Cheikh Anta Diop. Léopold Sédar Senghor a développé des concepts de l'unité par cercles concentriques et de la civilisation de l'universel, etc. Pourtant c'est l'économisme qui prévaut. Il se manifeste ici par une prolifération débridée d'institutions de coopération sectorielle et d'intégration régionales. C'est la partie francophone qui en crée le plus.

Pour l'approche néopanafricaniste, la géopolitique et l'idéologie jouent des rôles essentiels dans l'approfondissement de la coopération économique. Elle fait la distinction entre une régionalisation assimilée à l'intégration des marchés et une régionalisation fondée sur des négociations entre des Etats nationaux qui cherchent à fusionner en une entité nouvelle, donc capables de construire les bases d'une nouvelle identité. Elle a toujours considéré que c'est cette approche transdisciplinaire et globale qui est la mieux adaptée à l'Afrique. Elle se distingue du panafricanisme classique sur un point capital: la démocratie lui paraît indispensable dans la formation de l'unité ainsi que dans la société civile et politique. Elle se distingue également du culturalisme qui prétend que l'unité culturelle — définie par une langue, une religion, l'héritage commun d'une tranche d'histoire prestigieuse — suffit pour mobiliser les forces sociales en faveur de l'unité politique; et que, si l'Etat postcolonial est incapable de trouver une légitimité c'est parce qu'il ne coïncide pas avec la nation qui lui préexistait.

Le NPA est l'application à l'Afrique des théories et idéologies de la formation d'un nouveau système mondial fondé sur le principe de la multipolarité; un système où, à cause de la prédominance des valeurs humanistes, a) ce sont les régions les plus développées qui s'ajustent aux exigences de la progression des plus faibles; b) le développement inégal devient un phénomène conjoncturel des phases d'ajustement. En un mot le NPA refuse comme le PAC de faire de la compétitivité sur le marché mondial, l'objectif prioritaire des Africains. Son combat pour la construction de l'Etat régional (ou des Etats-régions) s'inscrit dans un projet de société qui s'articule sur le développement autocentré, la démocratisation de la société, l'élimination des freins au progrès social et à la discrimination sexiste, le respect de la diversité culturelle et la préservation de l'environnement.

Surmonter les obstacles par l'approfondissement de la démocratie

La formation d'unions politiques se heurtera bien entendu à un certain nombre d'obstacles. Les plus importants ne seront surmontés que par l'approche démocratique des questions. C'est cette leçon tirée de l'expérience d'unions politiques dans notre région qu'il faudra appliquer.

- Leçons des échecs et des succès

Certaines tentatives d'unions politiques ont échoué (non-matérialisation de la Confédération Ghana-Guinée-Mali), éclatement de la Fédération Mali-Sénégal

et de la confédération Sénégal-Gambie et de l'Union Guinée Bissau-Cap Vert. Mais deux autres ont réussi (Ghana-Togoland; réunification du Cameroun). Dans les tentatives qui ont échoué les peuples n'étaient pas consultés, tandis que dans les autres ils s'étaient prononcés par référendum — il est vrai sous les hospices de l'ONU. C'est cette procédure qui a permis au Cameroun de résister jusqu'ici aux forces internes et externes qui oeuvrent pour son éclatement.

- Faire disparaître la catégorie des pays sans accès côtier

L'obstacle des disparités entre régions et pays côtiers et ceux de l'intérieur qui sont considérés comme des réserves de main-d'oeuvre bon marché ou des débouchés de produits manufacturés sera d'autant plus difficile à surmonter que la mondialisation polarisante implique la marginalisation de pays et de régions considérés comme inutiles. Or la marginalisation entraîne déjà des mouvements migratoires si importants qu'en Afrique de l'Ouest le tiers de la population rurale ne vit plus dans son district d'origine et qu'en dehors du Nigeria, 12 pour cent de la population ne vivent plus dans leur pays de naissance. Ce brassage peut être bénéfique à condition d'être balisé. Mais si la situation socio-économique continue de se détériorer, les façades atlantiques et même méditerranéennes exerceront des attractions irréversibles sur les candidats à l'émigration outre mer. Sans amorce de formation d'Etats sous-régionaux, les conflits entre les migrants et les «autochtones» deviendront ingérables. C'est pourquoi il est urgent que s'organise notamment dans les pays côtiers un débat sur la nécessité de forger des consciences d'Etats sous-régionaux. Le Projet d'Houphouët Boigny de faire de la Côte d'Ivoire un pays développé accueillant des migrants d'autres nationalités est dépassé. Les naturalisations ne résolvent pas le problème. Il faut l'unité démocratiquement décidée.

- Reconnaître la diversité ethnique pour mieux la banaliser

Le panafricanisme classique n'analyse pas le fait religieux en Afrique. Senghor considère que l'islam et le christianisme sont des épiphénomènes par rapport aux valeurs de la civilisation nègre. Nkrumah pensait les surmonter facilement par le consciencisme, idéologie de la cristallisation de la conscience nationale anti-impérialiste. Mais il faut bien constater que la Mauritanie se proclame République islamique; qu'au Nigeria l'idée qu'un chrétien puisse être le chef d'Etat fait problème; qu'au Niger l'intégrisme s'en prend aux femmes; que les prélats catholiques président des «conférences nationales» et des parlements de «transition»; que les clivages «ethniques» divisent parfois musulmans et chrétiens, etc.

La viabilité d'un Etat sous-régional suppose la laïcité de l'Etat et l'adhésion de la société à ce choix. La laïcité s'impose aussi bien dans des pays multiconfessionnels que dans les pays monoconfessionnels. Dans le débat sur cette question il a été observé que si les Etats occidentaux sont

laïques *de facto*, la France est l'un des seuls grands pays où l'Etat n'invoque Dieu à aucune occasion et où l'Etat et les religions sont constitutionnellement séparés. Aux USA, le Président prête serment sur la Bible, en Angleterre le roi (ou la reine) est chef de l'église anglicane, en Allemagne l'église est financée par des prélèvements de type parafiscaux. La laïcité ne s'affirmera comme facteur fondamental de la construction d'un nouveau système social, meilleur que l'ancien ou que celui que prônent les intégrismes que lorsque l'influence du mouvement et de la pensée nationalistes et analytiques contrebalanceront celle de la spéculation métaphysique. Cela suppose la reconnaissance de la contribution positive de la pensée athée comme composante essentielle du débat démocratique. En tant qu'idéologie qui vise à armer constamment les faibles dans leur combat qui les oppose aux forts dans les rapports internes et externes, le marxisme jouera un rôle de premier plan.

- Eviter de faire «des ethnies» ou des régions des blocs socialement homogènes

De même que le panafricanisme classique néglige les différences entre chrétiens et musulmans et la diversité de chaque groupe, il fait l'impasse sur le fait dit ethnique. Plus précisément, il supposait la substitution progressive de la conscience nationale et régionale à la conscience ethnique. Malheureusement l'échec de la construction nationale a créé un désarroi que la mondialisation par le marché accentue. Des revendications pour des Etats fédéraux se multiplient. Mais qui formule les demandes? La petite bourgeoisie urbaine en quête de pouvoir ou les couches populaires?

Notre conclusion, sans doute provisoire est que pour procéder aux réformes dont l'Afrique a besoin il faut à la fois un Etat central fort et une municipalisation poussée de la vie politique. La régionalisation et l'ethnification de la vie politique, sans contenu populaire n'est qu'une démocratie de façade qui prépare malheureusement la yougoslavisiation de demain. Seule une vraie municipalisation de la vie politique peut éviter la dérive ethniciste et régionaliste, sources de déclin. Les historiens et les anthropologues africains ont un rôle important à jouer dans le débat. Les conséquences de l'érection des langues d'origine européenne en langues de culture devraient faire ultérieurement, mais sans trop tarder, l'objet d'investigations approfondies.

- Incorporer la durée dans la démarche

Du Congrès panafricaniste de Manchester (1945) à la formation de l'OUA en 1963, le panafricanisme connut un âge classique splendide. La plupart des mouvements de libération étaient panafricanistes (Conférence des Peuples à Accra en 1958). Mais les gouvernements des Etats indépendants se divisèrent très tôt en modérés (partisans du *statu quo* territorial) et en radicaux (partisans d'unions politiques immédiates). La formation de l'OUA

marqua la victoire des forces modérées. On connaît le résultat. Une des raisons de cette évolution est que le PAC sous-estimait l'importance géoéconomique et géopolitique de l'Afrique pour l'Occident. Pour lui l'Afrique est une réserve minière (et pétrolière) à contrôler à tout prix. Cette Afrique ne se limite pas au bassin minier qui va du Sud du Cameroun au Cap. Pendant la guerre froide, l'OTAN y incluait le Golfe de Guinée, car après tout, le Sénégal et le Togô produisent des phosphates; la Côte d'Ivoire et le Nigeria du pétrole; la Guinée Conakry possède les plus grandes réserves de bauxite du monde, etc.

La coopération tripolaire jouera toujours pour garantir l'accès aux ressources minières. C'est pourquoi le soutien de l'Occident à tout régime autoritaire était acquis d'avance au Zaïre. Les USA ont joué un rôle néfaste dans l'installation de la guerre civile au Liberia, réussissant par ailleurs à entraîner le Nigeria dans ce conflit qu'il ne peut pas résoudre. Au nom de la francophonie, la France s'oppose à la solidarité horizontale en Afrique de l'Ouest, entretient les rivalités entre la Côte d'Ivoire et le Sénégal, soutient en Afrique centrale des régimes autoritaires à l'extrême. Elle montre ostensiblement son opposition à la solidarité entre francophones et anglophones dans cette région.

Comment faire en sorte qu'un mouvement néopanafricaniste naisse et se développe en tenant compte des intérêts d'autres régions du système mondial dans l'indépendance négociée? C'est aux futures recherches de répondre à cette question.

L'agriculture l'énergie et la sidérurgie dans l'alternative néopanafricaniste en Afrique occidentale et centrale

Tout développement autocentré suppose une révolution agricole articulée sur une consommation accrue de l'énergie et des produits sidérurgiques et bien entendu des produits chimiques et pétrochimiques; il exige également le développement d'un secteur de biens manufacturiers de masse. Chacune des branches ayant son autonomie, le débat a seulement porté sur le développement des productions agricoles, énergétiques et sidérurgiques en laissant de côté la répartition du produit et de l'emploi des revenus. Le cadre géographique de référence est l'Etat régional.

L'agriculture

Dans le développement durable ou régionalement autocentré que nous préconisons l'agriculture doit subir une triple mutation. Elle doit passer d'une agriculture à moteur externe à une agriculture à moteur interne. Elle doit être articulée sur une industrialisation qui permet le recours aux techniques intensives afin d'augmenter le revenu du producteur et le surplus nécessaire à l'alimentation d'une population urbaine croissante; cette intensification doit obéir aux exigences d'une agriculture peu intensive en engrais chimiques et en inputs importés.

Pour réaliser ces objectifs, il faut du côté de la production une organisation originale de travail et des rapports de propriété qui combinent harmonieusement l'héritage africain et l'apport à la modernité.

Des réformes agraires sont indispensables dans deux directions

Il faudra certainement procéder à des révolutions agraires afin d'une part de faire émerger le ménage rural comme catégorie socio-économique au sens occidental, et d'autre part de fixer les droits des travailleurs migrants. Selon la concentration néolibérale, la terre est un facteur de production utilisé avec efficacité si elle devient une marchandise; l'identité de l'acquéreur n'ayant aucune importance. Cette conception a permis l'immatriculation foncière depuis la colonisation. Aujourd'hui, en Afrique de l'Ouest, la propriété «capitaliste» de la terre est un fait dans les régions périurbaines. Mais l'attachement des Africains à la terre par le biais des rapports de la parenté est très fort. Malheureusement la femme est généralement exclue de ce droit aussi bien du côté de sa famille que de celui de son conjoint, même si celui-ci est absent (cas de familles dont les maris émigrent); et qu'elle assume en réalité le rôle de chef de famille. Le néopanafricanisme rejette cette injustice et prône la notion de ménage agricole, au niveau de la propriété de la terre. Si cette proposition centrale est retenue, la crise agricole africaine peut être résolue.

Dans beaucoup de pays africains, c'est grâce aux migrations entre zones rurales que la crise agricole n'est pas aussi dramatique qu'elle aurait pu l'être, compte tenu de l'archaïsme des moyens de production. Il est urgent d'arriver à un consensus sur les conditions de l'accès de migrants ou plutôt des nouveaux migrants au droit de propriété sur les terres qu'ils acquièrent régulièrement. Si ce problème n'est pas résolu rapidement et dans la transparence et la démocratie, il faut s'attendre à beaucoup de conflits entre «autochtones» et «migrants», qu'ils soient des nationaux ou des étrangers. En raison du caractère transnational de certaines ethnies, une telle politique est d'autant plus facile à mener qu'elle s'inscrit dans une harmonisation des droits fonciers inscrite dans la perspective d'unions d'Etats.

Un autre système de production s'impose

En Afrique occidentale et en Afrique centrale, la colonisation avait généralisé des méthodes de surexploitation de la nature et des travailleurs selon des formules originales reposant sur une idée simple: il s'agissait d'obtenir un surplus agricole commercialisable sans payer de rente et sans payer la force de travail. En Afrique de l'Ouest, ce fut la base de l'économie de traite ou économie dans laquelle l'administration encadrait la production au profit du capital privé, les producteurs vivant en autoconsommation alimentaire. Le «prix au producteur» ne contenait ni rente ni l'équivalent des biens marchands nécessaires à la reconstitution de la force de travail. C'est ce qui justifiait la présence constante de l'administration dans la sphère de la

production. Pour l'essentiel, cette agriculture de pillage a continué après l'accès des pays à l'indépendance, conduisant dans la région sahélienne aux famines des années de sécheresse.

En Afrique centrale, l'agriculture de pillage avait pris des formes très barbares jusqu'aux années 1960, sous la forme d'économies concessionnaires. Celle-ci était fondée sur la cueillette des produits naturels (latex, huile de palme), par des paysans forcés de le faire directement par des grandes entreprises auxquelles leurs Etats avaient «concedé» des territoires à administrer et à surexploiter. Le régime des plantations coloniales qui prit la relève des concessions — notamment après la deuxième guerre mondiale — ne modifia pas profondément le système puisque dans les colonies françaises le travail forcé ne cessa qu'à la fin des années 1940 (malgré l'acte d'abolition de 1946) et se poursuivit au Zaïre jusqu'à la veille de l'indépendance. Les Etats indépendants n'ont en général pas pu ajuster le système de plantation aux exigences du développement agricole, si bien que la crise agricole n'épargne aucun pays malgré la générosité de la nature: l'Etat postcolonial a voulu se substituer à l'administration et au commerce coloniaux, sans remettre fondamentalement en cause les bases des «plantations coloniales».

L'ajustement des agricultures de l'Afrique occidentale et centrale à la mondialisation du système productif agricole permet de prescrire des politiques de gestion et non de résolution de la crise:

- Le désengagement de l'Etat de la production ne modifie pas la logique de la surexploitation. A supposer que la part du produit qui allait à la structure productive augmente, rien ne dit que cette augmentation constitue un véritable surplus susceptible d'être réinvesti et non pas consommé, réinvesti dans l'agriculture et non pas ailleurs.
- La dévaluation peut augmenter conjecturalement la croissance agricole mais cet effet n'est pas durable, car la libéralisation des importations et l'aide alimentaire permettent aux grands pays céréaliers et éleveurs de pratiquer le dumping au détriment de la production agricole locale. La compétitivité des produits est fondée sur les subventions à la surproduction, celle destinée à la promotion des substituts aux produits agricoles tropicaux comprise. La manipulation monétaire ne peut pas remplacer une politique de structuration agricole en rapport avec l'industrialisation autocentrée. D'où l'importance d'une rente agricole communautaire.

La nécessité d'augmenter la cohérence et les moyens d'une recherche agricole autocentrée

La recherche agricole était autrefois orientée quasi exclusivement sur les productions agro-exportatrices. Les résultats parfois remarquables obtenus pendant la colonisation n'ont pas résisté aux politiques brouillonnes

postcoloniales. C'est sans doute en Côte d'Ivoire et dans une moindre mesure au Sénégal que le secteur agro-exportateur de la recherche a le mieux continué à prospérer pour des raisons que nous verrons ci-dessous.

Le savoir africain était systématiquement dévalorisé tout en étant exploité, tous les chercheurs capables de définir et d'encadrer les recherches et parfois les cadres d'exécution étaient Européens. Cela explique qu'à l'indépendance la recherche agronomique était menacée de disparition, dès lors que les anciennes métropoles savaient que des réserves de travail et de matières premières abondaient en Asie et ailleurs dans le tiers monde. C'est le maintien des relations néocoloniales entre la France et ses anciennes colonies et notamment la Côte d'Ivoire, le Cameroun et le Sénégal qui sont à la base de leurs succès (si on les compare aux désastres ghanéen, zaïrois ou nigérian). Ainsi, c'est en Côte d'Ivoire où le pouvoir a assumé avec le plus de détermination ces relations tout en menant une politique active de mise en valeur de terres neuves, que les résultats sont les plus éclatants.

Dans l'ensemble, les structures de recherche agricoles transterritoriales ont disparu avec l'accession des pays à l'indépendance. Néanmoins la France ne s'est pas dégagée; elle a plutôt structuré les services. C'est sans doute dans la filière cotonnière que l'efficacité de cette structuration transnationale s'est manifestée avec le plus de netteté. Le coton est le produit agricole sahélien d'exportation qui a le moins souffert des cycles de sécheresse des trois dernières décennies. En fait, les rendements et la production ont augmenté du Sénégal au Tchad et en RCA. La raison principale en est que la recherche et l'encadrement de la paysannerie ont été confiés à une société transnationale française verticalement intégrée de la semence au coton fibre. Ce qui prouve que l'intensification agricole est possible.

Par contre, à l'exception de l'Agence pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest (ADRAO), spécialisée dans la recherche sur le riz, l'Afrique de l'Ouest n'a pas de structure de recherche agronomique transgressant véritablement les clivages coloniaux.

En fait, la recherche agricole n'acquiert intérêt et cohérence qu'en tant qu'expression d'un projet global de développement agricole et industriel et d'une politique agricole conséquente. Et cette politique doit porter prioritairement sur l'incitation à l'investissement agricole et à l'amélioration du revenu agricole. La libéralisation et l'ouverture totale sur le système productif agricole mondial découragent la recherche locale. La tendance n'est plus seulement à la collecte des données, à leur traitement et analyse dans les laboratoires des pays développés, mais également à la création de champs, à l'expérimentation grâce à la création de «climats tropicaux» artificiels. La relocalisation de la recherche agricole est un défi qui ne peut être levé que dans le cadre d'une politique agricole régionalement

autocentrée. C'est alors que le financement de la politique et de la recherche agricole trouvera une solution de long terme.

Les nouvelles bases pour les échanges

Avant la colonisation, l'écologie était le facteur déterminant dans les échanges. Les savanes fournissaient la viande aux régions forestières d'où elles recevaient de la cola et d'autres produits. Sans mettre fin à cette spécialisation, la colonisation avait fait des territoires sans accès côtiers et des régions intérieures des pays côtiers des réserves de main-d'oeuvre. Les produits de l'élevage étaient devenus structurellement excédentaires en réponse aux besoins de sécurité et aux soins vétérinaires. Les régions/pays côtiers étaient davantage intégrés directement aux marchés mondiaux.

Les «communautés économiques» créées après l'indépendance ont en général prévu des clauses de compensation pour corriger les déséquilibres. Mais dans l'ensemble, ces flux d'échanges ont été trop limités par rapport au commerce global des régions côtières. De plus, ces communautés manquent de perspectives politiques.

Pour bâtir une agriculture à base populaire dans une Afrique de l'Ouest autocentrée, il faudra renoncer à la conception coloniale d'une spécialisation du Sahel dans l'agriculture (céréalière notamment) et l'élevage, tandis que les régions côtières auraient le monopole de l'industrialisation. Ainsi, l'union entre les pays côtiers et les pays sans accès côtiers devra respecter le principe d'une industrialisation équitablement répartie dans l'espace grâce aux négociations et arbitrages où plan et marché seraient des instruments; l'essentiel étant que les aspects de la mondialisation par le marché soient neutralisés en attendant la formation d'un système mondial polycentrique. Il faut d'ailleurs préciser que certains pays de l'intérieur disposent de ressources minières susceptibles d'être intégrées dans la construction d'industries de base.

Parmi les questions soulevées, celle du régime foncier mérite d'être approfondie. Dans une recherche ultérieure, elle devrait faire l'objet d'une investigation systématique en liaison avec la croissance démographique, l'urbanisation, les migrations et le genre.

L'énergie

En Afrique de l'Ouest, une politique d'autonomie énergétique au service de l'industrialisation de base, du développement agricole et de la protection de l'environnement, aurait privilégié l'hydroélectricité pour trois raisons:

En premier lieu, l'électricité remplace de plus en plus l'énergie thermique dans les industries de base. C'est le cas en particulier dans la sidérurgie où le four électrique a remplacé le haut fourneau à charbon. En second lieu, la région a un potentiel hydroélectrique très élevé. Alors que sa dotation en charbon et en hydrocarbures sans être négligeable, présente les inconvénients d'être des ressources non renouvelables et concentrées dans

quelques pays. En troisième lieu, elle aurait permis une électrification rurale nécessaire pour réduire la consommation du bois de chauffe — et donc contrôler la coupe de bois — et permettre la petite industrie rurale de transformation des produits agricoles. L'utilisation du pétrole et du gaz aurait été ainsi davantage insérée comme substitut à l'utilisation du bois en milieux urbain et rural.

Les auteurs mettent en évidence l'existence d'un potentiel hydroélectrique impressionnant de 308 GW pour toute l'Afrique, dont 46 pour cent en Afrique centrale et 10 pour cent en Afrique occidentale. La capacité de production électrique installée pour le continent n'est que de 35 GW dont 80 pour cent en Afrique du Nord. La capacité de l'Afrique de l'Ouest n'est exploitée qu'à hauteur de 20 pour cent. Ils font observer que la réaction à la crise pétrolière n'a pas consisté, comme dans les pays développés, à développer la filière hydroélectrique mais à s'enfermer dans la thermoélectricité. Autrement dit, la soumission à l'ajustement structurel éloigne des préoccupations de long terme.

Or la preuve de l'effet positif de l'hydroélectricité sur la consolidation de la base économique est démontrée par le cas du Ghana. En dehors du Nigeria, c'est le seul pays à disposer d'une métallurgie de base digne d'être signalée. Ce fait est dû à l'énergie bon marché fournie par le barrage d'Akosombo. Sans doute le succès relatif de l'agriculture ivoirienne est elle aussi à mettre en rapport avec l'électrification rurale rendue possible grâce à la construction des barrages.

Pour les auteurs, le choix en faveur de la thermoélectricité s'explique principalement par l'absence des politiques énergétiques de long terme et des préoccupations écologiques. certes les coûts de construction des grands barrages sont très élevés; mais d'une part une politique de petits barrages est possible et d'autre part l'exemple de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) montre qu'une coopération effective permettrait de trouver des fonds propres pour des grands ouvrages et d'obtenir des concours complémentaires à l'extérieur. C'est une utopie de penser que le Zaïre, même doté d'un Etat réel et panafricaniste puisse construire seul une centrale électrique à Inga et ensuite vendre l'électricité aux autres pays. En fait il faut une politique énergétique inscrite dans le cadre de la construction d'une économie et d'une société régionale.

Un deuxième facteur important est le modèle de consommation dominant lié lui-même à la répartition très inégale des revenus. Cette inégalité entraîne deux distorsions en faveur des produits pétroliers (plus de 80 pour cent de l'énergie moderne) et des secteurs économiques non directement productifs (consommation négligeable dans l'agriculture sauf en Côte d'Ivoire, avec 4 pour cent).

Dans une politique de régionalisation panafricaniste, le but de l'intégration et de la coopération en matière énergétique sera non seulement

de jeter la base d'une indépendance énergétique de la sous-région, mais aussi l'assurance d'un accroissement, d'une diversification, d'une sécurisation et d'une meilleure utilisation de l'énergie.

Sur le terrain pratique de l'interconnexion une communauté électrique peut se développer en partant de réseaux existants ou en cours de construction entre pays limitrophes, comme par exemple:

- l'interconnexion existante entre la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo et le Bénin à laquelle se joindront bientôt le Nigeria et le Burkina Faso;
- l'interconnexion à établir entre les réseaux malien, mauritanien et sénégalais lorsque le barrage de Manantali produira de l'électricité;
- la construction (envisagée) du barrage sur la Gambie qui permettrait de relier les réseaux des deux Guinées à ceux de la Gambie et du Sénégal;
- la construction du barrage sur la Mano River pour servir la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone.

Bien entendu, il faudrait mettre les ressources hydrocarbures au service du développement régional. Actuellement rien n'est envisagé dans ce domaine, même pas le financement communautaire de raffineries qui sont le monopole du Nigeria, de la Côte d'Ivoire et du Sénégal.

Selon les auteurs, il faudra mettre un accent particulier sur l'utilisation du gaz pour remplacer le bois en milieu rural. Car au rythme où s'effectue le déboisement dans le Sahel, un désastre écologique n'est pas à écarter. Les potentialités en gaz couvrent de loin, soutiennent-ils, et dans le long terme, les besoins industriels (en dehors de la production de l'énergie électrique).

Si une combinaison s'opère entre l'énergie hydroélectrique, le charbon, la lignite et le pétrole, l'autonomie énergétique ne sera pas difficile à atteindre en cas de forte croissance.

La sidérurgie

Le rôle de la métallurgie du fer dans l'évolution de l'économie depuis que l'homme est passé de l'âge de la pierre à l'âge des métaux n'est plus à démontrer. L'Afrique de l'Ouest où le travail du fer remonte au premier siècle après Jésus Christ, est aujourd'hui absente de la sidérurgie mondiale malgré l'existence de réserves minières très importantes faciles à extraire et de teneur exceptionnelle. Depuis l'intégration de la région dans l'économie capitaliste mondiale au XVI^e siècle, des facteurs externes et internes se sont renforcés pour entretenir cette marginalisation. L'équipe de Niang (1995) montre les responsabilités des politiques coloniales qui ont maintenu la région dans la fonction de réserve minière et pétrolière et postcoloniales qui accordent la priorité à la rente sur le développement de la métallurgie. Elle rappelle qu'après une phase de croissance remarquable, le développement reste une exigence incontournable dans un contexte marqué par la crise et la structuration de la sidérurgie mondiale depuis les années 1970. Elle oppose

l'impasse de la solution néolibérale au réalisme des propositions néopanafricanistes.

L'impasse des propositions néolibérales

Au XIX^e siècle, le passage de la production de la fonte à celle de l'acier grâce au four Martin, joua dans la révolution industrielle un rôle aussi décisif que celui de la révolution agricole qui l'avait précédée. Jusqu'à la formation de l'économie mondiale de ces vingt dernières années, la construction d'une capacité sidérurgique nationale était un objectif aussi essentiel de l'industrialisation que la sécurité alimentaire. C'est pourquoi à côté du protectionnisme défensif de nature tarifaire ou contingentaire, chaque Etat pratiquait également le protectionnisme offensif en développant la recherche appliquée. La protection ne se limitait donc pas à «l'industrie infantile» de List. L'Union soviétique poussa la recherche de cette autonomie jusqu'à l'autarcie et fit de la croissance de la production de l'acier, un indicateur essentiel de la croissance économique. En effet, la sidérurgie moderne a donné naissance à la branche des machines outils et permis l'érection de la mécanique au premier rang de la physique appliquée qui avait marqué le début de la subordination de la connaissance scientifique aux impératifs de la puissance, de la géostratégie et de la compétition économique.

Après la deuxième guerre mondiale, la sidérurgie joua un rôle de premier plan dans une croissance industrielle exceptionnelle qui était fondée sur la demande des machines et biens de consommation durables. Dans des grands pays du tiers monde, des complexes sidérurgiques furent construits comme résultats de stratégies tantôt de substitution d'importations, tantôt de croissance équilibrée, inspirée du modèle soviétique. Souvent ces complexes s'appuyaient plus ou moins implicitement sur l'idée que la sidérurgie est «industrialisante».

L'Afrique de l'Ouest joua un rôle important dans ce modèle d'accumulation mais seulement comme fournisseur de matières premières à l'Europe. De 1950 à 1975, l'extraction et l'exportation du minerai de fer devinrent des activités importantes, principalement là où les perspectives de la demande intérieure étaient nulles (Mauritanie, Guinée Conakry, Liberia). Par contre le Nigeria n'attira pas d'investissements directs dans ce secteur malgré le potentiel de son marché interne. Lorsque le gouvernement de ce pays commença la construction de complexes sidérurgiques avec l'appui de l'Union soviétique, la crise du modèle d'accumulation dans la sidérurgie comme dans le reste de l'économie mondiale avait éclaté.

Cette crise était structurelle dans la mesure où elle était le produit de la contradiction entre le nationalisme économique des grands producteurs et les mutations technologiques qui exigeaient la formation d'un système sidérurgique mondial unique. Les bourgeoisies actives du tiers monde y virent l'occasion de proposer la «délocalisation» ou le transfert de la

production sidérurgique vers les périphéries: premièrement pour relancer la croissance; deuxièmement pour mettre fin à la spécialisation minière. Il faut rappeler que cette proposition se situait dans le cadre plus général d'un nouvel ordre économique international. Pendant le débat, des projets de délocalisation furent élaborés pour presque tous les pays producteurs (Sénégal, Côte d'Ivoire, Cameroun). Aucun de ces projets n'a été réalisé. Les centres firent d'autant plus facilement bloc pour repousser les prétentions du tiers monde, que la crise leur donnait l'occasion de se débarrasser des anciennes technologies au profit des nouvelles.

Le procédé dit de l'induction ou de four à l'arc électrique a fait entrer la sidérurgie dans un nouvel âge en permettant: a) de substituer l'électricité au charbon dans les nouveaux fours, de les alimenter aussi bien en minerai de fer qu'en ferraille et de produire en continu par l'intégration du traitement du minerai au laminoir, b) de miniaturiser la capacité minimum d'une unité de production qui est passée de 3.500.000 t/an à 200.000 t/an.

Aujourd'hui comme hier la thèse de l'ajustement du Sud à la logique de l'économie mondiale dominée par l'interpénétration tripolaire, prétend que la recherche de l'autonomie économique et technologique n'est pas nécessaire au Sud. Elle affirme que la miniaturisation conduira par elle-même à l'installation d'unités sidérurgiques au Sud et en Afrique lorsque les conditions de rentabilité seront assurées. Les installations ghanéennes ou ivoiriennes qui bénéficient d'éléments de la nouvelle technologie et produisent de petites quantités de produits ronds pour le bâtiment en seraient la preuve. En fait l'Afrique ne peut se passer de politiques sidérurgiques volontaristes.

Une alternative néopanafricaniste dans le nouveau contexte technologique

L'équipe de Niang soutient que les nouvelles technologies rendent plus nécessaires que jamais la construction volontariste de bases sidérurgiques en Afrique en général, et en Afrique occidentale et centrale en particulier. Et cela pour deux raisons, la première est qu'aucune grande région du système mondial ne renonce à son autonomie dans ce domaine, la deuxième est que les centres veulent continuer à dominer technologiquement et financièrement la sidérurgie mondiale et contrôler le rythme de production du minerai de fer. Au plan technologique, l'équipe a mentionné l'automatisation et la robotisation qui augmentent la productivité du travail et la qualité des produits des centres. Elles permettent en outre l'économie des matières premières, le recyclage et la substitution technique. Au plan financier, nous considérons le surendettement comme le levier qui permet aux centres de contraindre le tiers monde industriel à privatiser le circuit de financement (à laisser l'exploitation minière et la sidérurgie aux logiques micro-économiques du profit immédiat) et de libéraliser les importations des produits et de leurs substituts.

Une alternative néopanafricaniste aux propositions néolibérales est confrontée au problème des moyens financiers et non financiers hors de portée de la région, tant qu'elle reste balkanisée et sans projet social impliquant les couches populaires.

Approches nationales

Quelles transformations sociales et politiques faut-il favoriser au niveau des Etats, des pays etc.? A ces questions les équipes nationales répondent en deux temps. Le premier a été consacré à la question générale préalable du développement dans la démocratie. Le deuxième est plus spécifiquement consacré aux perspectives nationales de la formation d'un Etat ou d'Etats sous-régionaux ouest-africains.

* L'équipe du Burkina dont la coordination est assurée par Guissou, est allée assez loin. Elle met en évidence les obstacles internes et externes qu'il faudra surmonter pour que le pays s'intègre dans la formation d'un Etat ouest-africain dont les objectifs majeurs sont la démocratisation des sociétés, le développement socio-économique maîtrisé et l'instauration d'un espace de sécurité collective. En effet, la révolution de 1983 avait amorcé des transformations indispensables à la régionalisation. Au plan politique, les paysans ont été libérés des rapports féodaux grâce à l'institutionnalisation d'élections libres, comme mécanisme principal du choix des dirigeants pour les questions politiques et foncières. Au plan économique, l'équipe de Sankara avait refusé de signer l'accord d'ajustement structurel néolibéral proposé par la Banque mondiale et le FMI. Ce refus avait été accompagné d'un programme d'auto-ajustement audacieux (compression draconienne des dépenses de fonctionnement de l'Etat) et d'une stratégie de développement agricole très originale, articulée sur la construction de petits barrages. Au plan moral, une lutte sans merci avait été menée contre le fléau de la corruption. Mais cette stratégie de déconnexion avait connu des limites qui selon notre équipe, ne peuvent pas être dépassées à l'échelle d'un petit pays, de surcroît enclavé et membre de la zone franc. L'équipe constate qu'il y a un contraste frappant entre la nécessité de l'unité ouest-africaine pour rendre la régionalisation possible et l'inconscience du pouvoir post-sankariste qui se contente de gérer certains acquis et de s'illusionner sur la place que lui réserve l'Etat français sur l'échiquier diplomatique ouest-africain. En effet, l'expérience sankariste est heurtée à l'alliance entre les intérêts néocoloniaux et ceux des couches compradores dans les pays voisins.

Il reste à l'équipe à situer son point de vue dans le débat burkinabé sur le néopanafricanisme. Pourquoi et comment les intellectuels, les hommes politiques (mais également d'autres couches sociales) burkinabé envisagent-ils le problème de l'unité politique avec des pays voisins, qu'ils soient enclavés ou côtiers? L'unité apparaît-elle comme une condition

nécessaire à la révolution économique et à la démocratisation de la vie politique et de la société au Burkina Faso? Se concentrer sur la gestion de la crise est un obstacle à la réflexion sur les questions de long terme.

- L'équipe du Mali coordonnée par Magassa permet de poser le problème de la perspective nationale de l'Etat régional ouest-africain dans les termes transposables au Niger où le travail est coordonné par I. Abdou. Les phases successives (depuis le XVI^e siècle) de l'accumulation capitaliste ont produit des effets désastreux. Des rebellions armées d'aspiration sessionniste mettent en danger l'existence même des Etats, car une part trop importante de leurs ressources budgétaires déjà maigres et aléatoires doivent être consacrées en priorité à la défense nationale. Ces deux pays sont malades de leur histoire et des mythes historiques dont ils ont du mal à se sortir. Au lieu de prendre appui sur les consciences collectives qui remontent à l'époque des grands empires précoloniaux pour se projeter dans l'avenir, les sociétés s'enlisent.

Pour ces deux pays, la nouvelle régionalisation permettrait de résoudre le problème crucial de l'enclavement. Le sud du Niger est *de facto* intégré économiquement, voire «ethniquement» au Nigeria. Mais en raison des legs coloniaux différents, de l'incapacité des classes dirigeantes à engager les peuples sur des projets de développement, de démocratie et d'autonomie, la question d'un projet d'union politique n'est pas soulevée et à plus forte raison débattue.

Le Mali devrait tirer des enseignements précieux des expériences avortées de l'Union Ghana-Guinée-Mali et de la Fédération du Mali qui ont marqué la lutte pour l'indépendance. Le plus important est que si un besoin d'unité est permanent; l'indépendance marque cependant la fin de la phase historique où des frontières ont été modifiées sans consultations démocratiques des peuples concernés.

- L'équipe ivoirienne qui est coordonnée par Kouassi a mis l'accent sur le gaspillage des ressources provoqué par une stratégie visant quasi exclusivement une croissance guidée par la logique des firmes transnationales et non par celle d'un Etat responsable de la reproduction de la société. Au plan sous-régional, jusqu'à la mort d'Houphouët Boigny, le pouvoir a mené une politique clientéliste à l'égard des petits pays francophones limitrophes et manifester une hostilité ouverte à l'égard du panafricanisme, dont il ne tolérait même pas la rhétorique. En particulier, il a toujours adhéré à la thèse française selon laquelle la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CDEAO) est un instrument de la domination anglo-saxonne par le Nigeria interposé.

A Abidjan, le pouvoir aborde le problème des relations ivoiro-burkinabé exclusivement en termes «d'intérêts ivoiriens», car il tourne autour de la

question de la «nationalité des immigrants» et pas de celle d'une coopération sous-régionale susceptible de déboucher sur un espace politique, social et économique unique entre les deux pays. A l'égard du Ghana, ce pouvoir n'envisage même pas l'intégration des marchés. De ce point de vue, en tant que principale économie «francophone de la région» la Côte d'Ivoire porte une lourde responsabilité dans l'enlisement de la CDEAO.

La remise en question de l'hégémonie du Rassemblement démocratique africain (RDA) sur la vie politique et la réflexion dans le pays grâce à l'ouverture démocratique ouvre-t-elle des nouvelles perspectives pour le débat sur la régionalisation ? N'entraîne-t-elle pas plutôt la montée de l'ethnicisme et d'une certaine xénophobie à l'égard de l'immigration?

La réponse est malheureusement par l'affirmative. C'est dire l'urgence du développement de la problématique de la nouvelle régionalisation dans ce pays clef.

- L'équipe du Sénégal est coordonnée par Dieng. Elle a situé l'analyse de la crise sénégalaise de ces trente années dans une perspective historique qui intègre les aspects économiques, sociaux, politiques et idéologiques. Constatant que l'échec de l'ajustement néolibéral est évident, l'équipe considère qu'un autre développement au sens défini par le FMI est une nécessité. Dès lors, l'intégration du Sénégal dans un processus de régionalisation néopanafricaniste s'impose. Le Sénégal a une riche expérience d'intégration qui remonte à la période coloniale dans plusieurs domaines. Il a connu des fusions d'Etats qui ont éclaté, il abrite les sièges d'un grand nombre d'institutions intergouvernementales africaines de coopération économique. Avant de faire des propositions l'équipe sénégalaise a cerné la démarche des forces internes (politiques et sociales) et extérieures.

L'équipe remarque que le Sénégal est l'un des rares pays de l'Afrique occidentale où le projet panafricaniste paraît encore être entretenu. Sur le plan du débat intellectuel, rappelons que la thèse de l'Egypte nègre qui est à la base de celle de l'unité culturelle de l'Afrique noire reste vivante dans la jeunesse estudiantine et que plusieurs universitaires sénégalais comme M. Diouf, P. Diagne ont défendu la thèse de l'intégration économique africaine. Sur le plan de la méthode, c'est L. S. Senghor qui avait proposé l'approche de l'unité politique ou plutôt de l'intégration économique par cercles concentriques. Il entendait par là privilégier les relations entre des pays sahéliens (dans le cadre des rivalités sénégal-ivoiriennes) et entre des pays francophones (contre le Nigeria et de manière générale contre l'hégémonisme anglo-saxon). Cette méthode continue d'être le fondement de la politique sénégalaise même si celle-ci est tempérée par l'entrée dans la coalition gouvernementale du Parti démocratique sénégalais (PDS) qui prétend privilégier la «francophonie» dans la démocratie. Sur le plan

opérationnel le Sénégal a créé depuis plusieurs années un ministère de l'intégration africaine doté il est vrai de peu de moyens.

Paradoxalement la crise économique, la rébellion armée en Casamance, le conflit frontalier avec la Mauritanie, la coupure introduite entre le Nord et le Sud du pays par la Gambie, ne suscitent pas un débat sur la formation d'un Etat sous-régional. Un effort important reste à faire dans cette direction.

- Pour le Ghana, l'équipe coordonnée par Ninsin a procédé à une analyse multidimensionnelle de la gestion de la crise du développement au Ghana, notamment depuis l'instauration en 1983 d'un pouvoir qui se présente comme l'héritier du nkrumaisme, mais qui d'un côté se soumet totalement à la politique néolibérale imposée par les institutions de Bretton Woods, et qui de l'autre perd sa dimension panafricaniste. Que cache donc ce repli sur soi? N'y a-t-il plus dans ce pays d'où est parti le panafricanisme classique, des forces sociales politiques et intellectuelles susceptibles de faire jouer au Ghana un rôle essentiel en Afrique de l'Ouest dans une perspective de nouvelle régionalisation? Après avoir montré l'impasse du néolibéralisme et d'une approche économiciste de l'intégration régionale, l'équipe place le débat dans le cadre d'un nouveau projet.
- L'équipe du Nigeria est coordonnée par Fadahunsi et Olukoshi. Elle a procédé à une analyse approfondie de la crise multiforme du pays, et conclut que l'instauration de la démocratie pour laquelle les forces politiques et sociales se battent avec acharnement et constance, ne résoudra la crise que si elle est l'occasion pour les couches populaires de mieux s'organiser pour lui donner un contenu social en termes de plein emploi et d'éradication de la pauvreté. L'intégration du Nigeria dans un Etat ouest-africain est-elle une nécessité dans ce cadre? Pour les forces dominantes, le pays peut se contenter de s'inscrire dans la mondialisation, en attirant des capitaux étrangers en vue de faire de ce pays une base économique dans une Afrique de l'Ouest politiquement émietlée. Le principal argument de ces forces est que le pays est un géant démographique — elles oublient qu'ailleurs il ne serait qu'un pays moyennement peuplé. L'équipe du FTM montre que la régionalisation néopanafricaniste est nécessaire à une autonomie réelle, à son développement, à sa démocratisation politique et sociale, et que la politique actuelle ne conduit pas à ces objectifs. En effet l'autoritarisme et la corruption du pouvoir secrètent des forces qui préfèrent s'allier aux grandes puissances pour faire du pays une puissance qui ne serait régionale que de nom.

Cet Etat a expulsé des milliers de Ghanéens sans ménagement. Il est entré dans un conflit frontalier avec le Cameroun, alors qu'il est évident que si la guerre éclate entre deux pays africains, elle risque de ne pas cesser

définitivement et en tout cas de compromettre irrémédiablement les chances de l'Unité. Par ailleurs le Nigeria se veut une puissance régionale comme le montre son implication dans le conflit libérien; conflit qui n'est peut être pas voulu par le pouvoir américain dont le Liberia est une néocolonie; mais qui le servirait dans la gestion du problème Afro-américain?

Bibliographie

- Aka, Kouassi, 1994, «L'évolution de la Côte d'Ivoire: le concentré d'une gestion anti-prospective», TWF Working Paper.
- Amin, Samir et Founou-Tchuigoua Bernard, 1992. Une alternative pour l'Afrique et le Monde Arabe, le développement socio-autonome dans la démocratie, Bulletin du FTM No. 10.
- Amin, Samir, 1994, *Le défi de la régionalisation*, doc. FTM.
- Amin, Samir, 1995, *La gestion capitaliste de la crise*, 50^e anniversaire des institutions de Bretton Woods, Paris, l'Harmattan.
- Burimwishiga, Epitace et Wade, Cheikh, 1994. Mise en valeur des ressources énergétiques de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest, TWF Working Paper.
- Dieng, Amady Aly, 1994, Le Sénégal au-delà de l'ajustement structurel: pour une stratégie de développement fondé sur les forces populaires, TWF Working Paper.
- Fadahunsi, Akin, Olukoshi, Adebayo, Momoh Ababakar, Babawale Tunde, 1994, 'Nigeria Beyond Structural Adjustment Towards a National Popular Alternative', TWF Working Paper.
- Guissou, Basile, 1994, Le Burkina Faso au-delà de l'ajustement structurel. TWF Working Paper.
- Ibro, Abdou, 1994, Pour un développement consensuel de long terme au Niger.
- Niang, Fadel, 1995, Néopanafricanisme et sidérurgie en Afrique de l'Ouest, FTM Working Paper.
- Ninsin, Kwame, 1994, Ghana Beyond Crisis and Adjustment, A Background Paper, TWF Working Paper.
- Nkrumah, Kwame, 1965, L'Afrique doit s'unir, Paris, Pageot.
- Thioune, Moustapha, 1995, L'Afrique de l'Ouest face au défi de la régionalisation: le cas de l'agriculture, TWF Working Paper.

* Forum du tiers monde, Dakar, Sénégal.